

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

AVIS EST DONNÉ par la soussignée:

QUE, conformément à l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le rôle d'évaluation foncière triennal pour les années 2020-2021-2022 de la Municipalité de Saint-Polycarpe, préparé par « Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc. » a été déposé au bureau municipal le 30 octobre 2019, lequel entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville, située au 1263, chemin Élie-Aclair, Saint-Polycarpe, aux heures régulières de bureau soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de l'organisme municipal responsable une demande de révision prévue par la Section 1 du Chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2020;
- Être déposée ou postée par courrier recommandé à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, 280, boulevard Harwood, Vaudreuil Dorion, J7V 1Y5;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse précitée;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

QUE les renseignements seront décrits au verso de votre compte de taxes foncières 2020.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce cinquième jour du mois de novembre deux mille dix-neuf.




Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière
adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus mentionné, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 novembre 2019, entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 novembre 2019.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière
adjointe